



Préavis n°02.2026/1

Demande de crédit pour la réfection de la chaussée et adaptation des réseaux souterrains de la Route du Milieu du Monde

Rapport de la Commission ad hoc

Monsieur Le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil, Madame, Messieurs les Municipaux,

La Commission ad hoc composée de MM., Matthias Steinmann, Tony Galuppo et Arnaud Bovet, a été reçue par la municipalité in corpore le 12 janvier 2026 afin de prendre connaissance du préavis municipal n°02.2026/1 « Demande de crédit de 740'000 CHF TTC pour la réfection de la chaussée et adaptation des réseaux souterrains de la Route du Milieu du Monde ». La Municipalité a présenté ce préavis en détail, dont les enjeux de circulation liés à la prochaine arrivée des bus articulés ainsi que ceux liés aux énergies et système d'évacuation des eaux, de même que la procédure d'appel d'offre.

Selon l'appréciation d'un laboratoire routier demandée par la municipalité, la surface de la route est passablement fissurée et montre des déformations de surface sans dommage en profondeur. Le revêtement bitumineux et le coffre sont d'épaisseurs suffisantes pour répondre aux charges de trafic. Plusieurs prélèvements sur l'enrobé ont présenté des teneurs en HAP inférieures à 250mg/kg. Selon ces résultats le renouvellement partiel du revêtement bitumineux est recommandé.

Le réseau d'évacuation des eaux, en séparatif, présente des défauts dans les canalisations d'eaux usées. Un relevé effectué par sondage caméra montre des contre-pentes et certains angles trop importants, nuisant au fonctionnement optimal de ces canalisations. Elles seront donc remplacées ponctuellement aux endroits défectueux. Les canalisations d'eaux claires sont en revanche en bon état.

Le projet de réfection de la route redéfinira la chicane d'entrée dans le village après le passage sous voies. La chicane sera modifiée en un resserrement où deux voitures pourront croiser à vitesse réduite. Ceci permettra la circulation des futurs bus articulés ainsi que des convois agricoles, tout en assurant une vitesse adaptée des voitures à l'entrée sud du village. La géométrie du trottoir restera inchangée et des plantations prendront forme entre le trottoir et le resserrement.

Ces travaux seront en outre l'occasion pour la Romande énergie et Cadcime de procéder à des améliorations, soit respectivement la mise en souterrain des lignes électriques aériennes et des branchements de privés au chauffage à distance.

La municipalité a également informé la commission qu'elle est en contact avec Swisscom qui évalue la possibilité de procéder à une mise à niveau de son réseau sur ce tronçon.

Le planning intentionnel fait démarrer les travaux à la mi-mars. Les couches de roulement, comme pour le tronçon déjà réalisé sur le haut du village doivent être réalisées en continu pour assurer la

qualité de la finition. Cette dernière étape sera faite en août 2026. Le revêtement final sera phono absorbant.

La municipalité a réalisé un appel d'offres sur invitation, adjugé sous réserve d'adoption du crédit, pour un montant de 740'000 CHF TTC dont 60'000 CHF de divers et imprévus. Certaines subventions cantonales peuvent être obtenues et sont en cours de demande par la municipalité.

La commission ad hoc a visité le tronçon en question et remarqué le bien-fondé de la demande de crédit. La temporalité des travaux faisant suite à ceux du haut du village et le remodelage de l'îlot d'entrée de la route sont pensés avec soin.

C'est pourquoi la Commission ad hoc, à l'unanimité, vous propose, Monsieur Le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil, de prendre la décision suivante :

Le Conseil Général de Pompaples,

- Vu le préavis municipal n°02.2026/1
- Oui le présent rapport
- Vu que les documents étaient disponibles auprès du greffe municipal
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

- D'accorder à la Municipalité un crédit de 740'000 CHF TTC pour réaliser les travaux de réfection de la route du Milieu du Monde et de l'adaptation des réseaux afférents

Fait à Pompaples le 3 février 2026

Pour la Commission,

M. Matthias Steinmann

M. Tony Galuppo

M. Arnaud Bovet